

RAPPORT.

Le comité spécial chargé par votre honorable Chambre de faire une enquête sur les ressources du grand bassin du Mackerzie et du pays situé à l'ouest de la baie d'Hudson, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité désire que ce rapport soit considéré comme un exposé préliminaire de son travail, et les chiffres qu'il contient comme des approximations, vu que le tout est basé sur les dépositions reçues jusqu'à ce jour. Il ne sera possible de faire le rapport final que lorsque le comité sera en possession des réponses au questionnaire qu'il a adressé à des agents de la Compagnie de la baie d'Hudson, à des missionnaires, à des exploitateurs des régions arctiques, etc., résidant ou ayant voyagé dans les pays qui font le sujet de son enquête. Au présent rapport sont jointes la liste de ces personnes et les séries de questions qui leur ont été envoyées.

Votre comité désire rendre hommage à l'obligeance des départements de la Marine et des Pêcheries, de l'Agriculture, des Douanes, des Chemins de fer et canaux, de l'Intérieur, et notamment, en ce qui concerne ce dernier, au Service géologique et à la Division des affaires indiennes; et reconnaître toute la valeur des renseignements que lui ont fournis les professeurs Selwyn, Bell, Dawson, Macoun, Saunders, et d'autres personnes dont on trouvera la liste à la suite de ce rapport.

Votre comité désire aussi porter à la connaissance de votre honorable Chambre qu'il n'a pas fait d'autres dépenses que celles autorisées par elle, à l'exception d'une somme de \$41.25 pour frais d'impression nécessités par l'urgence qu'il y avait à expédier sans délai le questionnaire aux postes éloignés. Les membres du comité ont pris à leur charge les frais de l'impression lithographique des cartes annexées au rapport.

Les dépositions recueillies jusqu'à présent, pour la plupart verbales, ont une valeur exceptionnelle, ayant été faites par des personnes qui avaient été à même de se bien renseigner. Après avoir soigneusement contéré tous ces témoignages, votre comité en a tiré les conclusions suivantes, en prenant soin, dans l'appréciation des données numériques, de ne point sortir des limites permises par le caractère même des renseignements.

NAVIGATION.

1. La superficie de la région embrassée par l'enquête est de un million deux cent soixante mille milles statutaires carrés; dans son enceinte ne se trouve comprise aucune des îles de l'archipel arctique.

2. La ligne littorale sur l'Océan Arctique et la baie d'Hudson mesure environ 5,000 milles de longueur, ce qui ne comprend pas le développement du rivage des baies et autres profondes échancrures de la côte.

3. Plus de la moitié de cette ligne littorale est facilement accessible aux navires de pêche à la baleine et aux phoques.

4. Les lignes de côtes navigables des grands lacs de la région en question ont 4,000 milles environ de développement, et la superficie totale de ces lacs dépasse probablement celle de la chaîne des grands lacs canadiens-américains de l'Est.

5. La navigation fluviale offre un parcours d'environ 2,750 milles, dont 1,390 praticables pour des vapeurs mus par une roue placée à l'arrière, qui avec leurs barges peuvent porter trois cents tonnes; les 1,360 milles restants ont une hauteur d'eau suffisante pour des steamers de mer de faible calaison.

6. Il existe une voie navigable d'environ 6,500 milles par lacs et par rivières, avec deux solutions de continuité seulement.

7. Ces deux interruptions se rencontrent sur la rivière du Grand lac des Esclaves et sur la rivière Athabaska; la première est aujourd'hui tournée par une route de charrettes, longue de vingt milles, partant du fort Smith et se dirigeant vers le sud le long de la rivière des Esclaves; la seconde, située sur l'Athabaska, au-dessus du